

3 entreprises vauclusiennes dans la 6e promotion de SUD Accélérateur de risingSUD





La <u>Région Sud</u> et <u>risingSUD</u>, l'agence d'attractivité et de développement économique de la Région, ont présenté les 20 entreprises qui forment la 6e promotion de SUD Accélérateur, le programme d'accompagnement sur mesure au service des ETI (entreprises de taille intermédiaire) de demain. Parmi ces 20 entreprises, trois sont vauclusiennes.

Le groupe Fert Recyclage, basé à Visan et spécialisé dans la collecte, le recyclage et la valorisation de véhicules hors d'usage, l'entreprise AMD Énergies, implantée à Entraigues-sur-la-Sorque (spécialisée dans les études, l'installation de systèmes de chauffage, climatisation, plomberie, etc) ainsi que Helen traiteur (organisation de réceptions gastronomiques) installée à Morières-lès-Avignon, se joignent à 17 autres entreprises de la Région Sud au sein de la 6e promotion du programme d'accompagnement SUD Accélérateur de risingSUD.

Durant 24 mois, les 20 entreprises qui composent la promotion bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par risingSUD e Bpifrance afin d'obtenir les bases d'une performance durable et d'être quidées vers un changement d'échelle, de PME (petite ou moyenne entreprise) à ETI (entreprise de taille intermédiaire). Les entreprises auront un diagnostic complet et une mission d'ingénierie conseil proposés



par les experts de Bpifrance et risingSUD, des moments collectifs autour de huit séminaires organisés en partenariat avec <u>Kedge Business School</u>, et des mises en réseau et visibilité grâce aux réseaux Les Accélérés et La Communauté by risingSUD.

risingSUD s'engage pour la transition écologique et sociétale des entreprises

En plus d'accompagner les entreprises dans leur croissance, risingSUD a annoncé vouloir être un exemple en matière de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et soutenir l'émergence des nouveaux modèles. Grâce au dispositif Décarbon'Action de Bpifrance, l'agence a réalisé son premier bilan carbone. En 2022, elle a généré 572 tonnes de CO2, soit l'équivalent de 6 000 fois le tour de la Terre en TGV. L'objectif est donc d'atteindre 144 tonnes de CO2 en 2032. risingSUD s'est donc fixée l'objectif de réduire ses émissions de CO2 à travers un plan d'actions en interne, mais aussi en externe, dans ses missions d'accompagnement des entreprises.

Dès cette année, l'agence va également soutenir des actions de bénévolat, individuelles ou collectives. Elle accueille déjà depuis le début de l'année, pour 10 mois, un chien guide pour aveugle en formation. De plus, risingSUD a mis en place un outil de scoring de l'impact des projets et des entreprises de la région, afin de prioriser l'accompagnement des plus vertueux, autour de quatre dimensions : économique, sociale, environnementale et territoriale.

risingSUD au service du Grand Avignon

La communauté d'agglomération du <u>Grand Avignon</u> a récemment fait appel aux services de risingSUD, dans sa nouvelle stratégie Naturalité, pour identifier les entreprises à implanter.

Grâce à son offre d'ingénierie immofoncière, l'agence de la Région Sud a permis au Grand Avignon d'affirmer le positionnement d'Agroparc en tant que cluster de l'intelligence de la Naturalité, d'identifier les typologies d'activités à implanter au vu des besoins des entreprises locales et des enjeux de la filière, de promouvoir le site sur l'ensemble des plateformes régionales et nationales de valorisation du foncier économique, mais aussi d'élaborer un plan de prospection en mobilisant de manière efficiente les expertises de risingSUD et de <u>Vaucluse Provence Attractivité</u>.

risingSUD, au travers de son Plateau d'ingénierie immofoncière, accompagne les propriétaires publics et privés de fonciers économiques afin de travailler sur le positionnement économique de leur site, formaliser les éléments de marketing territorial pour attirer les entreprises cibles, et définir un plan de prospection.



La CPME 84 et le Grand Avignon s'associent pour une rencontre entre entrepreneurs





La <u>Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse</u> (CPME 84) organise conjointement avec le <u>Grand Avignon</u> un nouveau café-croissant ce mardi 27 février.

Ce rendez-vous, qui aura lieu au <u>living lab 'Le 9'</u>, tiers-lieu dédié à l'innovation collaborative à Avignon, a pour objectif de permettre aux entrepreneurs de se rencontrer et de partager un moment d'échanges convivial.

Inscription par mail à l'adresse contact@cpme84.org Mardi 27 février. De 8h30 à 10h30. Living Lab Le 9. 120 rue Jean Dausset - Technicité. Avignon.

V.A.



Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage



Les communautés d'agglomération du <u>Grand Avignon</u>, du <u>Gard Rhodanien</u>, de <u>Luberon Monts</u> <u>de Vaucluse</u>, du <u>Ventoux Comtat Venaissin</u>, des <u>Sorgues du Comtat</u>, et la communauté de communes des <u>Pays des Sorgues Monts de Vaucluse</u> viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme <u>BlaBlaCar Daily</u>.

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne a proposé une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien



Ecrit par le 18 octobre 2025

que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé <u>Jacqueline Bouyac</u>, présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage. ©Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoiturages en trois mois. Le



montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à débourser, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavaillon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiture y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur App Store et Google Play.



Blablacar Daily anciennement Klaxit

Un Carmen intime en tournée dans le Grand Avignon



Le metteur en scène Frédéric Roels s'empare de Carmen dans une adaptation intime à quatre voix et un violoncelle.

Carmen est un opéra complexe. « On y lit un drame passionnel fort, qui a bouleversé des générations d'auditeurs et de spectateurs, avec une musique d'une puissance irrationnelle et irréductible à toute analyse modérée. Un soldat aime une jeune femme à la réputation douteuse, une bohémienne, une horsclasse, hors-la-loi, séductrice de grand chemin. Il est jalousé par un torero, un homme d'apparat, de prestige, sans commune mesure avec son statut de brigadier, d'une part ; et d'autre part, tiraillé par



l'amour sincère d'une jeune fille sans histoire, sa presque sœur, qui ne se voit pas continuer sa vie avec un autre homme que lui. Quatuor ambigu, constitué de personnages dont la rencontre, a priori, est peu plausible. Et pour corser le tout, il y a des soldats, des enfants, du folklore espagnol, du peuple, de la danse, de la corrida... Une série d'éléments qui étoffent l'histoire et lui donnent son panache, peut-être au risque de l'étouffer. » Ainsi résume malicieusement le metteur en scène Frédéric Roels qui préfère privilégier un Carmen plus intime.

Carmen, une histoire de fragilités cumulées

« Je ressens le besoin de me concentrer auparavant sur cette notion de fragilité au travers des quatre personnages principaux, d'évacuer pour un moment tout le contexte hispanisant et populaire, de rechercher l'essence de l'œuvre en la réduisant au strict minimum... le tout sur une péniche et accessible à un public dès 11ans », ajoute Frédéric Roels qui signe aussi les décors, les costumes et la lumière.

Distribution

Carmen : Axelle Saint-Cirel Micaëla : Lyriel Benameur Don José : Etienne de Bénazé Escamillo : Aimery Lefèvre Violoncelle : Florent Audibert

Samedi 3 février. 20h. 6 à 12€. Dimanche 4 février. 16h. L'autre Scène. Avenue Pierre de Coubertin. Vedène. 04 90 14 26 40.

Mardi 6 février. 20h. 6 à 12€. Salle Roger Orlando. Caumont-sur-Durance. Mercredi 7 février. 20h30. 6 à 12€. Salle Jean Galia. Rochefort-du-Gard.

Jeudi 8 février. 20h30. 6 à 12€. Pôle Culturel Jean Ferrat. 157 rue des écoles et du stade.

Sauveterre. 04 66 33 20 12.

Vendredi 9 février. 20h. 6 à 12€. La Pastourelle. Saint-Saturnin-lès-Avignon.

www.operagrandavignon.fr

Sous la pression du Tribunal, la préfète de Vaucluse suspend les travaux de la déchetterie d'Agroparc





Ecrit par le 18 octobre 2025



Après avoir déjà pris deux premières ordonnances en ce sens, le tribunal administratif de Nîmes a de nouveau réclamé la suspension des travaux de <u>la future déchetterie-recyclerie d'Agroparc</u>.

A la demande de <u>l'association Zap Agroparc</u>, qui s'oppose <u>aux conséquences environnementales</u> de ce projet mené par la Communauté de communes du Grand Avignon, le tribunal gardois a donc confirmé par ordonnance en référé du 8 janvier 2024, ses jugements précédents enjoignant les service de la préfecture de Vaucluse à « statuer, à nouveau, sur la demande de l'association 'Zone à protéger d'Agroparc' ».

En conséquence, Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse vient donc de décider de « suspendre provisoirement la réalisation des travaux de la recyclerie ».

« Cette suspension permettra de réexaminer le sujet de manière approfondie pour une protection de la biodiversité optimale, dans l'attente de la décision finale de la justice administrative », explique la préfecture de Vaucluse.

Priorité à la préservation des espèces protégées

Une décision motivée par la requête du tribunal administratif « de prendre toutes mesures conservatoires nécessaires à la prévention d'une atteinte aux habitats naturels et espèces protégées présents dans la zone du projet de recyclerie, y compris la suspension provisoire des travaux. » En effet, le tribunal a privilégié, dans l'urgence, la prévention d'une éventuelle atteinte à des espèces protégées.

« Dans ce cadre, la préfète de Vaucluse fait le choix d'une suspension provisoire des travaux, option qu'elle estime la plus protectrice de la biodiversité, précisent les services de la préfecture de Vaucluse. La préservation de la biodiversité et de l'environnement est un enjeu majeur pour notre planète. La préfète de Vaucluse met tout en œuvre pour accompagner les projets d'aménagement du territoire dans le respect des enjeux environnementaux. Sa décision de ne pas appliquer de dérogation à ce projet



découle d'un examen minutieux de son impact sur les espèces protégées du site. »

Le Grand Avignon déplore des dysfonctionnements dans la collecte des déchets



Suite à un changement de prestataire au 1^{er} janvier 2024 concernant la collecte des déchets au sein des communes de Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron, les collectes ont subi quelques perturbations.



La société <u>Éco.déchets</u>, qui travaille déjà dans beaucoup d'autres territoires, comme en Alsace, dans les métropoles de Lyon et Grenoble, ou encore les agglomérations d'Annemasse ou de Chambéry, est le nouveau prestataire du <u>Grand Avignon</u> en charge de la collecte de déchets. Ce nouveau contrat s'est accompagné d'un travail de modification des secteurs et d'optimisation des collectes qui aurait pu perturber une partie des habitants et les équipes de ramassage auraient fait quelques erreurs.

Ce changement de prestataire étant l'occasion pour le Grand Avignon d'optimiser les fréquences de collecte des ordures ménagères, l'Agglomération a demandé à ce que le rattrapage des collectes mal effectuées soit assuré dans les plus brefs délais. Le Grand Avignon tient à rassurer ses habitants quant au fait que ces erreurs ont été déclarées auprès du prestataire et que les choses devraient rapidement reprendre leur cours normal.

V.A.

Création d'un nouveau carrefour giratoire à Vedène



Ecrit par le 18 octobre 2025



En raison de problèmes de saturation aux heures de pointe au carrefour qui relie la RD53 et l'avenue Vidier à Vedène, le Département de Vaucluse a décidé de transformer ce dernier en un carrefour giratoire afin de fluidifier et sécuriser la circulation. Les travaux débuteront ce lundi 8 janvier, pour une durée prévisionnelle de six mois.

Le chantier, dont le coût prévisionnel est d'1,3M€, financé par le Département de Vaucluse et le Grand Avignon, comprend un carrefour giratoire à quatre branches, ainsi qu'une piste cyclable d'environ 200 mètres pour permettre aux cyclistes de contourner le giratoire en toute sécurité. Dès ce lundi 8 janvier, des déviations seront mises en place la journée, et parfois la nuit. Sur l'avenue Vidier, le passage sous l'A7, dans le sens Vedène/Le Pontet, sera interdit pendant toute la durée de l'opération.





V.A.

Les transports du réseau Orizo seront gratuits pendant trois jours



Ecrit par le 18 octobre 2025



En raison du risque de crue du Rhône et des conditions difficiles de circulation, le <u>Grand Avignon</u> a décidé de mettre en place la gratuité du réseau de transports <u>Orizo</u> dès ce vendredi 15 décembre, et ce, jusqu'au dimanche 17 décembre inclus. L'occasion idéale de privilégier les déplacements en bus et en tramway, plutôt qu'en voiture!

Les victoires de l'investissement local 2023 de la Fédération du BTP de Vaucluse



Ecrit par le 18 octobre 2025



<u>A l'occasion de la traditionnelle assemblée générale de l'AMV</u> (Association des maires de Vaucluse) qui vient de se tenir à Monteux, <u>la Fédération du BTP de Vaucluse</u> a remis 'Les victoires de l'investissement local 2023'.

2 projets distingués à Avignon et Entraigues

Décerné en partenariat avec <u>la Fédération régionale des travaux publics Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> (FRTP Paca), cette récompense a été d'abord attribuée à l'aménagement de la phase 1 de la rue Thiers à Avignon.

Un projet « qui a parfaitement intégré la transition climatique avec l'intégration de la nature dans un environnement minéral et des matériaux drainants pour desimpermeabiliser les sols ». Dans ce cadre, les victoires ont été remises à la ville d'Avignon, représentée par son maire Cécile Helle, ainsi qu'aux différents intervenants sur le chantier (Citadis, Philippe Le Maner de l'Agence Paysages, Laetitia Coq-Choux, du Cabinet Marlin, ECL-Studio, NGE – BTP Guintoli Alpilles-Vaucluse, Manuel Gain, Maxime Piechowiak

Améliorer le rendement et moderniser les réseaux

Second projet à être distingué : le chantier de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur le chemin de la Lône à Entraigues-sur-la-Sorgue.

« Des travaux qui répondent à la gestion patrimoniale afin d'améliorer le rendement et de moderniser les réseaux, » explique la Fédération du BTP84.

Les lauréats de ces victoires de l'investissement 2023 en Vaucluse pour ce projet d'Entraigues sont le <u>Grand Avignon</u>, et son président Joël Guin (représentait pour l'occasion par Guy Moureau, maire d'Entraigues), ainsi que <u>Jerome Gelly</u> (DST du Grand Avignon), <u>Patrice Aussibal</u> de la société <u>Seiri</u> et <u>Cedric Munoz de EHTP Châteaurenard</u>.



Ecrit par le 18 octobre 2025



Remise des prix aux lauréats du projet d'Entraigues, dont le maire de la ville (4e en partant de la droite) par Daniel Léonard, président de la Fédé BTP 84 (3e depuis la gauche), et Pierre Gonzalvez, président de l'AMV et maire de L'Isle-sur-la-Sorgue (1er à gauche).

L.G.